

Bureau Sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest  
Avenue du Fleuve  
B.P. 744  
Niamey, Niger  
Tél.: (+227) 20 72 29 61  
Télécopie: (+227) 20 72 28 94  
Site web: [www.uneca.org](http://www.uneca.org)

## Forum régional Afrique de l'Ouest des Organisations intergouvernementales et du secteur privé sur la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine

Réunion Virtuelle, 26 & 27 Mai 2021, 10h – 13 h30 UTC+1

***Note conceptuelle***

## Contexte

A la lumière des réformes en cours du système des Nations Unies depuis 2018, incluant notamment la mise en place de bureaux de Coordonnateurs résidents pour assurer une meilleure unité d'action et impact des interventions des Nations Unies au niveau pays, les États membres ont approuvé la résolution 2020/23 de l'ECOSOC sur la mise en œuvre de l'examen quadriennal complet des politiques (QCPR) des activités opérationnelles de développement le 28 juillet 2020. La résolution appelle, entre autres domaines de transformation proposés, à la création d'une « plate-forme de collaboration régionale des Nations Unies (PCR) », qui absorberait les mécanismes de coordination existants et redondants pour favoriser la collaboration en matière de développement durable entre les entités du système de développement des Nations Unies opérant au niveau régional. Ladite plateforme a été opérationnalisée avec le lancement de la Plateforme régional collaborative (RCP) Afrique en décembre 2020. Un premier rapport<sup>1</sup>, mettant en évidence le soutien coordonné et proactif par les entités du système de développement des Nations Unies (UNDS) au niveau régional, a été revu en mars 2020 lors de la septième session du Forum régional africain sur le développement durable, qui s'est tenu à Brazzaville au Congo.

Dans la perspective de renforcer ce nouveau cadre d'appui et de coordination, notamment en son volet sous-régional, la CEA s'est engagée à consolider l'appui du système des Nations Unies aux Organisations intergouvernementales (OIG) de la sous-région, notamment la CEDEAO et l'UEMOA. Pour ce faire, des évaluations sur l'état de l'intégration régionale ont été conduites. De même, en collaboration avec l'UEMOA et la CEDEAO, des actions ont été engagées pour mettre en place une plateforme des OIGs de l'Afrique de l'Ouest (WAIGO).

En ce qui concerne les évaluations des progrès vers l'intégration, la CEA et la CEDEAO ont conjointement analysé l'état global de l'intégration régionale<sup>2</sup> avec des actions à renforcer sur cinq (5) défis majeurs : i) discipline et respect des règles communautaires, ii) création de valeur et efficacité des programmes régionaux ; iii) bonne coordination des interventions entre les OIG sous-régionales, iv) appropriation du projet communautaire pour les populations et v) insertion dans le projet global d'intégration continentale. Une deuxième évaluation a été récemment réalisée par l'UEMOA<sup>3</sup> dans le cadre d'une étude qui a permis d'identifier des actions clés à mettre en œuvre pour mieux opérationnaliser le partenariat entre les OIG, améliorer la cohérence et la pertinence des domaines de partenariat.

S'agissant de la plateforme dont la mise en place est à mettre à l'actif d'une collaboration conjointe entre l'UEMOA et la CEDEAO, avec l'appui de la CEA, elle a été formalisée dans le cadre du Protocole d'Accord portant création du cadre de concertation, de coopération et de partenariat entre les organisations intergouvernementales de l'Afrique de l'Ouest, signé le 14 juin 2013 à Ouagadougou, au Burkina Faso par huit (8) OIG<sup>4</sup>.

Ces différentes actions visent à renforcer le processus de l'intégration des pays de la sous-région, fer de lance de leur transformation structurelle et de leur développement durable.

C'est dans ce contexte que les pays africains ont signé La Zone de libre Echange Continental Africain (ZLECAf,) le 21 mars 2018, à Kigali (Rwanda). Lancée officiellement le 7 Juillet 2019 à Niamey au Niger, lors d'un Sommet extraordinaire de l'UA, la ZLECA est devenue opérationnelle le 1er Janvier 2021, jetant ainsi les bases d'un processus de renforcement du commerce -intra africain.

<sup>1</sup> Regional UNDS Annual report (transitional Africa RCP (Regional Collaborative Platform Report), December 2020

<sup>2</sup> La CEDEAO à 40 ans - Une évaluation des progrès vers l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest, CEA, mai 2016

<sup>3</sup> Etude sur les mécanismes et les modalités de coopération et de partenariat entre les organisations intergouvernementales de l'Afrique de l'ouest dans le cadre de la mise en œuvre des chantiers régionaux, UEMOA, draft Janvier 2021

<sup>4</sup> CEDEAO, UEMOA, CILSS, ACMAD, ALG, Conseil de l'Entente, L'Organisation du Corridor Abidjan-Lagos (OCAL) et ABN

En avril 2021, 11<sup>5</sup> des 15 pays de la CEDEAO ont ratifié l'accord de la ZLECAf qui constitue l'un des projets majeurs du premier plan décennal de mise en œuvre de l'agenda 2063 de l'Union Africaine<sup>6</sup>. Le démarrage effectif des échanges commerciaux à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2021 et la finalisation très prochaine des dernières négociations relatives, entre autres, aux services, aux investissements, à la concurrence, aux droits de propriété et au E-commerce, fera du continent africain la plus grande zone de libre-échange du monde, en termes de nombre de pays impliqués. Les marchés nationaux fragmentés et pour l'essentiel exigus devraient laisser place à un vaste marché intégré fort de plus de 1,3 milliards de consommateurs et d'un PIB agrégé de plus de 3 500 milliards USD, soit près de 8 fois le PIB nominal en 2019 du Nigéria, la plus grande économie de la région.

L'accord sur la ZLECAf met en relief, dans différentes dispositions, l'important rôle des Communautés Economiques Régionales (CER). L'article 5, entre autres<sup>7</sup>, relatif aux principes dudit accord considère « les Zones de libre-échange (ZLE) des CER comme piliers de la ZLECAf ».

De même, le rôle du secteur privé dans la mise en œuvre effective de la zone de libre-échange s'avère capitale. En effet, il demeure un des principaux moteurs de la création de richesses, de la croissance et de la réalisation de l'Agenda 2030 pour les ODD et l'Agenda 2063 de l'UA. Selon le rapport 2019 de l'Union Africaine sur la dynamique du développement en Afrique, les marchés en croissance de l'Afrique présentent un grand potentiel pour transformer leurs systèmes de production. A cet égard, il est ressorti que la demande intérieure a représenté 69% de la croissance annuelle moyenne du produit intérieur brut (PIB) africain depuis 2000, évaluée à 4,6%<sup>8</sup>. Il est également relevé un glissement de cette demande intérieure vers des produits plus transformés qui dépend largement de la participation active du secteur privé dans la création de richesses et d'emplois.

Les économies ouest-africaines sont marquées par une forte prédominance d'entreprises de petites et moyennes tailles, et/ou évoluant dans le secteur informel<sup>9</sup> et peu productives<sup>10</sup>, dont les contraintes ont été exacerbées par la pandémie du Covid 19. La pandémie a également mis en exergue la fragilité structurelle des économies de la sous-région, du fait de son manque de transformation, comme en témoigne la structure de ses exportations composées en grande partie, de matières premières<sup>11</sup>. La mise en œuvre de la ZLECAf, avec la participation effective du secteur privé, devrait permettre la création de chaînes de valeurs sous-régionales, aux fins de transformer les ressources naturelles et minières dont regorge l'Afrique de l'Ouest, et partant, de promouvoir le « Made in West Africa/Fabrique en Afrique de l'Ouest ». Le rôle de facilitateur et d'accompagnement des OIG y est prépondérant.

Dans la perspective de mettre en exergue le rôle central des CER dans la ZLECAf, des analyses et dialogues ont été menés par différentes institutions. A cet égard, la CEA a organisé une réunion de groupes d'experts sur le thème « Gouverner l'interface entre la Zone de libre-échange continentale africaine et les Accords de libre-échange des CER : problèmes, opportunités et défis », en impliquant les CER, l'Union Africaine, la Banque Africaine de développement et des Institutions de Recherche et Universités. Cette rencontre a, entre autres, mis en exergue les défis qui sous-tendent l'interface entre la ZLECAf et les Accords de libre-échange (ALE). Elle a également permis d'examiner des propositions de politiques réalisables qui contribueraient à assurer une cohérence et synergie entre

<sup>5</sup> Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone et Togo

<sup>6</sup> [https://au.int/sites/default/files/documents/33126-doc-14\\_ten\\_year\\_implementation\\_french.pdf](https://au.int/sites/default/files/documents/33126-doc-14_ten_year_implementation_french.pdf)

<sup>7</sup> Article 9, 27, [https://au.int/sites/default/files/treaties/36437-treaty-consolidated\\_text\\_on\\_cfta\\_-\\_fr.pdf](https://au.int/sites/default/files/treaties/36437-treaty-consolidated_text_on_cfta_-_fr.pdf)

<sup>8</sup> [https://au.int/sites/default/files/documents/37662-doc-2019\\_africa\\_development\\_dynamics-fr.pdf](https://au.int/sites/default/files/documents/37662-doc-2019_africa_development_dynamics-fr.pdf)

<sup>9</sup> Le secteur informel contribuant de 25 à 65% au PIB dans 13 des 15 pays de l'Afrique de l'Ouest (Perspectives économiques régionales - Afrique Subsaharienne - Faire redémarrer la croissance, FMI, Avril 2017)

<sup>10</sup> [https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/2019AEO/AEO\\_2019-FR-CHAP2.pdf](https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/2019AEO/AEO_2019-FR-CHAP2.pdf)

<sup>11</sup> Pandémie de la COVID 19 : Impact des mesures de restriction en Afrique de l'Ouest – ECOWAS, PAM et CEA, Décembre 2020

la ZLECAf et les ALE des CER, tout en formulant des suggestions pour une mise en œuvre réussie basées sur les enseignements et leçons tirées de l'expérience des accords de libre-échange (ALE) des CER.

Dans la même lancée d'implication des CER dans la mise en œuvre de la ZLECAf, des efforts sont entrepris pour faire du secteur privé, acteur essentiel dans les échanges et la création de la richesse, un pilier clé pour assurer le succès dans la mise en œuvre de la ZLECAf. Aussi, un partenariat solide avec les entreprises dans la mise en œuvre de la ZLECAf est de nature à créer un marché panafricain pour l'industrialisation du continent.

Entre 2019 et 2020, la CEA a organisé différents foras régionaux, y compris le Forum régional sur le commerce pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique Centrale<sup>12</sup>, avec le secteur privé. Des initiatives de renforcement des capacités et de sensibilisation en faveur de plateformes sous-régionales du secteur ont été aussi menées, comme en atteste le dialogue réalisé avec la fédération des chambres de commerce et d'industrie de l'Afrique de l'ouest (FEWACCI)<sup>13</sup>. A une échelle plus large, un sommet impliquant des Chefs d'Etat africains et responsables de haut niveau s'est tenu en mars 2021 pour échanger sur les facteurs critiques de succès de la ZLECAf pour le secteur privé<sup>14</sup>.

C'est dans ce contexte général que s'inscrit le forum sous-régional Afrique de l'Ouest des OIGs et plateformes du secteur privé, qui sera co-organisé par la CEA, la CEDEAO et l'UEMOA. Il s'agira, à travers des discussions sur des questions concrètes avec ces acteurs sous-régionaux clés, d'analyser les enjeux liés à la ZLECAf, et précisément la manière dont l'accord sera transformé en actions et opportunités concrètes en vue de permettre aux Etats de tirer au mieux les opportunités de croissance économique, de transformation structurelle de leurs économies.

## I. Objectifs

L'objectif principal du forum est de renforcer l'état de préparation et l'implication des acteurs sous-régionaux, en particulier les CERs, les OIGs et les Plateformes sous-régionales du secteur privé, dans la mise en œuvre de la ZLECAf.

Les objectifs spécifiques sont :

- Informer sur l'état de mise en œuvre de la ZLECAf ;
- Discuter de l'état de préparation des acteurs sous-régionaux (OIG et Plateforme secteur privé) et de leur rôle pour une mise en œuvre réussie de la ZLECAf ;
- Identifier les principaux domaines d'appui et de renforcement des capacités des acteurs sous-régionaux
- Echanger sur les initiatives en cours, en appui à la mise en œuvre de la ZLECAf
- Mettre en place un cadre de dialogue et de partenariat inclusif pour les CER et OIG ainsi que les acteurs sous-régionaux pour la mise en œuvre réussie de la ZLECAf.
- Lancer l'initiative de « Made in West Africa » pour la transformation des ressources nationales et sous-régionales,

## II. Résultats attendus

Les résultats escomptés sont :

---

<sup>12</sup> <https://www.uneca.org/fr/events/regional-trade-forum-west-and-central-africa/forum-r%C3%A9gional-sur-le-commerce-pour-l%E2%80%99afrique-de>

<sup>13</sup> UNECA-FEWACCI Workshop: Strengthening private sector capacity to trade under the AfCFTA, Abuja, Nigeria, December 2020

<sup>14</sup> <https://www.africaprivatesectorsummit.org/>.

- Les acteurs sous-régionaux sont informés de l'état de mise en œuvre de la ZLECAf, de ses défis, ses opportunités socioéconomiques et les perspectives y afférentes ;
- L'état de préparation et d'appropriation de la ZLECAf par les acteurs sous-régionaux est mieux appréhendé, ;
- Des domaines clés d'appui et de renforcement des capacités des acteurs sous-régionaux sont identifiés et des orientations sont fournies pour une mise en œuvre d'activités de formation et de soutien ;
- Les acteurs sous-régionaux sont informés des initiatives d'appui à la mise en œuvre de la ZLECAf, et des pistes de partenariat sont identifiées
- Des orientations sont fournies en vue de la mise en place d'un cadre de dialogue et de partenariat en appui à la ZLECAf respectivement pour les OIG et les acteurs sous-régionaux du secteur.
- Initiative « Made in West Africa” porté sur les fonds baptismaux

### III. Profil des participants attendus

Cette réunion est co-organisée par la CEA/BSR-AO, la CEDEAO et l'UEMOA et connaîtra la participation des OIG de l'Afrique de l'Ouest, de plateformes et d'acteurs du secteur privé, notamment FEWACCI : La Fédération des Chambres de commerce et d'industrie de l'Afrique l'Ouest ; CCR / UEMOA : La Chambre Consulaire Régionale de l'UEMOA ; FOPAO : Fédération des Organisations Patronales de l'Afrique, AFAO-WAWA : L'Association des Femmes de l'Afrique de l'Ouest ; Association des Jeunes entrepreneurs de l'Afrique de l'Ouest ; NANTS: National Association of Nigerian Traders; ECOBANK ; ASRO : African Organisation for Standard; et de partenaires régionaux

### IV. Date, Format, et contacts de la réunion

La réunion se tiendra en format virtuel, les 26 et 27 Mai 2021, de 10H à 13H30 (TU+1), et le lien de connexion sera partagé dans les délais.

Pour tout contact pour la réunion s'adresser à l'une des personnes suivantes :

CEA : Amadou Diouf, Chef Section Initiatives sous-régionales, T : +227 90952847 / E : diouf19@un.org

A confirmer

CEDEAO :

UEMOA :